

MAISON NEEL

Réaménagement de la maison NEEL
Rue de Ranspach
68470 HUSSEREN-WESSERLING

MAITRE D'OUVRAGE:

Communauté de
Communes de Saint-Amarin
70, rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

C.C.T.P. - DEVIS DESCRIPTIF

10 – CHAUFFAGE / VMC

Entreprise :
(Cachet)

Date : **13 Novembre 2018**

ARCHITECTE :

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam
☎ 03.89.42.43.79

68110 ILLZACH
Fax 03.89.43.17.43

ECONOMISTE :

B.E. DENIS EURL

5, rue Victor Schoelcher
☎ 03.89.33.18.80

68200 MULHOUSE
Fax 03.89.33.18.81

0 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

0-1 OBJET DU PRESENT DEVIS

Le présent devis descriptif a pour objet de définir les travaux du lot : **10 – CHAUFFAGE / VMC** en vue du réaménagement de la maison NEEL pour le compte de Communauté de Communes de Saint-Amarin.

0-2 CONDITIONS D'EXECUTION

Tous les travaux ci-après indiqués devront être exécutés suivant les règles de l'art. Dans tous les cas, les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux prescriptions des normes AFNOR (R.E.E.F.) des D.T.U. et du C.S.T.B. ou à défaut aux prescriptions des fabricants.

Le présent devis n'est pas limitatif.

L'entrepreneur devra prévoir tout ce qui est nécessaire au complet achèvement de son entreprise. IL sera tenu de se conformer aux instructions qui lui seront données par le Maître d'œuvre, au cours des travaux.

Les ouvrages qui ne seraient pas nommément précisés au devis descriptif, mais qui seraient figurés sur les plans ou qu'il serait indispensable d'exécuter, font partie intégrante des prestations de l'entrepreneur.

Il est précisé que les ouvrages à prévoir devront comprendre toutes les dépenses de fournitures, transports, transformations, pertes, mise en œuvre, frais généraux, bénéfiques, taxes etc...

Les devis descriptifs des autres corps d'état pouvant être consultés chez le Maître d'œuvre, l'entrepreneur du présent lot ne pourra se prévaloir du manque de renseignements concernant toutes les sujétions rencontrées au cours des travaux, ou d'omission dans son étude.

L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état existant et des conditions d'exécution et tenir compte de toutes les sujétions, car aucun supplément ne sera admis ultérieurement.

0-3 INSTALLATION DE CHANTIER

Seront à la charge de chacun des lots, les installations de chantier propres de l'entreprise, lui permettant l'exécution de ses travaux.

0-4 NETTOYAGE DU CHANTIER

Les entrepreneurs sont tenus de laisser propre le chantier en permanence. De plus après exécution des travaux, l'entrepreneur devra le nettoyage complet de ses ouvrages.

Si l'entreprise n'effectue pas les nettoyages demandés il sera fait appel à une entreprise extérieure aux frais de l'Entreprise concernée.

0-5 VERIFICATION DU DEVIS QUANTITATIF

Il est rappelé que le prix remis par l'entrepreneur est un prix global et forfaitaire.

Les quantités sont données à titre indicatif.

Il appartient à l'entrepreneur de vérifier celles-ci et de tenir compte dans son offre des éventuelles erreurs ou omissions relevées dans ce D.C.E.

Aucune réclamation ne sera admise après signature du marché.

0-6 TROUS SCELLEMENTS RACCORDS

Les trous de pattes à scellement ou analogues seront exécutés par le corps d'état intéressé.

Les trous et saignées à exécuter dans les maçonneries autres que celles en béton seront toujours à la charge du corps d'état intéressé par ses ouvrages.

Les scellements, rebouchements, calfeutrements, seront exécutés par le corps d'état intéressé par ses ouvrages.

Ces rebouchements seront en défoncé de 5 mm sur le nu fini des ouvrages.

Les raccords d'enduit sur ces scellements, rebouchements ou calfeutrements seront exécutés :

- ceux sur enduit ciment par le maçon
- ceux sur enduit plâtre par le plâtrier

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°10 CHAUFFAGE / VMC

NOTA: Les études de chauffage, de ventilation et les plans seront exécutés par un bureau d'études fluides. A la charge de l'entreprise Ils seront à faire valider par le MOE+MOA avant l'exécution des travaux

L'entreprise devra se rendre compte sur place des travaux à exécuter.

L'entreprise aura à sa charge tous les échafaudages nécessaires pour l'exécution de ses travaux et la protection des personnes.

L'entretien régulier des installations communes de chantier sont à la charge du lot DEMOLITION/GROS-OEUVRE et comprennent : le nettoyage périodique, le renouvellement des consommables, les avances de paiement des consommations d'énergie, les réparations, etc..., mais refacturer au prorata.

1 CHAUFFAGE

1.1 Alimentation GAZ

1.1 1 Raccordement gaz

Fourniture et pose du réseau pour raccordement gaz du réseaux en limite de propriété à la chaudière, comprenant :

- tube PE gaz DN diam. 32 mm (10 ml env.) avec grillage avertisseur (fouille à la charge du lot V.R.D.)
- raccordement sur vanne regard compris jeu de brides à l'entrée du bâtiment (les fouilles et remblais seront à la charge du Lot VRD)
- tube cuivre 20/22 compris percement mur extérieur et rebouchage soigné
- raccord à braser
- robinet de barrage dans placard chaudière
- vanne d'arrêt d'urgence à l'extérieur avec coffret sous verre brise glace
- raccordement divers jusqu'à la chaudière GAZ dans l'entrée compris certificat de conformité, compteur gaz et toutes sujétions.

1.2 Chaudière GAZ

1.2 1 Alimentation EF

Raccordement E.F. de la chaudière en tube cuivre ou PE à partir de l'arrivée principale, compris percements, rebouchages et toutes sujétions

1.2 2 Chaudière à condensation

Fourniture et pose chaudière murale gaz à condensation

Puissance: à définir

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°10 CHAUFFAGE / VMC

Cette chaudière sera installée dans la cave, avec tous les accessoires complémentaires, robinets de vidange, robinet d'équilibrage, disconnecteur, soupape de pression différentielle, sortie horizontale en façade, compris percement et rebouchage soigné. Régulation incorporée avec sonde extérieure et thermostat d'ambiance radio (RDS), y compris programmation jour-nuit.

Raccordement électrique de la chaudière sur attente à proximité par l'électricien.

NOTA:

Les calculs de chauffage et plans d'exécution sont à la charge de l'entreprise.

Normes température à obtenir: -15°C extérieure, +20°C séjour, +19°C chambres et +22° C salle de bains.

Préciser la marque de matériel prévu:.....

Chaudière:.....

1.2 3 Canalisations PVC évacuation chaudière

F. et P. de canalisations PVC (diamètre 40 mm) compris coudes, raccords, tés de visite, percements, rebouchage et toutes sujétions.

- pour évacuation de la chaudière compris traversée du mur extérieur avec té de visite et raccordement sur réseau E.U. existant.

1.3 Distribution

1.3 1 Distribution

Tubes cuivre pour distribution des radiateurs, compris collecteurs, vannes d'isolement et tous raccords

compris robinet d'arrêt et de vidange avec traitement anti-tartre, anti-corrosion, antigel.

compris percements de murs épais et des plancher, rebouchages soignés et toutes sujétions.

La distribution se fera dans le faux-plafonds (cachés) et sous la chape selon le cas.

1.4 Corps de chauffe

Fourniture et pose de radiateurs en acier laqué, compris support, raccords, purgeurs, robinets thermostatiques et toutes sujétions.

NOTA: Le calcul des puissances sera à définir par l'entreprise.

1.4 1 Radiateurs

Fourniture et pose de radiateurs en acier laqué, compris support, raccords, purgeurs, robinets thermostatiques et toutes sujétions.

Préciser la marque:.....

(Puissances et calculs de chauffages à définir par l'entreprise)

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°10 CHAUFFAGE / VMC

Radiateurs ht 80 cm

1.5 Eau chaude sanitaire

1.5 1 Cumulus 300 L

Fourniture et pose d'un cumulus 300 Litres pour l'eau chaude sanitaire (garantie 5 ans) avec groupe de sécurité 3/4, entonnoir siphonné, résistance électrique, régulation, compris relais, fixations, mise en marche automatique en été, raccordement électrique, raccordement sur évacuation des EU et toutes sujétions.(à raccorder sur tarif nuit avec possibilité relance dans la journée)

2 VENTILATION

2.1 Groupe VMC Hygroréglable B

Grilles de ventilation

2.1 1 Groupe VMC N°01

Groupe VMC n°1, pour :

- 1 kitchenette

- 1 douche vestiaires femmes

- 1 WC vestiaires femmes

2.1 2 Groupe VMC N°02

Groupe VMC n°2, pour :

- 1 douche vestiaires hommes

- 1 WC PMR

2.2 Réseaux

2.2 1 Réseaux gaines

Fourniture et pose de gaines VMC hygroréglable en PVC isolé, diamètre approprié pour raccorder les WC, les douches et la kitchenette, compris piquages, percements, rebouchages, sortie en toiture avec douille et chapeau et tous raccords.

2.3 Bouches d'extraction

Fourniture et pose de bouches hygroréglable type B à raccorder sur gaine, compris toutes sujétions de réalisation.

2.3 1 15 m3/h

15 m3/h pour les WC

2.3 2 30 m3/h

30 m3/h pour les douches

2.3 3 90 - 125 m3/h

90 - 125 m3/h pour la kitchenette

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°10 CHAUFFAGE / VMC

2.4 Entrée d'air

2.4 1 Entrées air

Fourniture d'entrées d'air hygroréglable de 30 m³/h et 41 dB env. (ISOLA HY+TH 460), compris sujétions de réalisations.

NOTA: La pose des entrées d'air sera à la charge du LOT MENUISERIE EXTERIEURE BOIS. A voir avec lui pour la mise en oeuvre.

2.5 Grilles de ventilation

2.5 1 Grilles diam 15cm pour VH

Fourniture et pose d'un ventilation haute des caves, comprenant :

- percement soigné de la façades, compris raccords extérieur et rebouchage
 - fourniture et pose de 2 grilles pour la ventilation haute des caves
 - cadre cornière
 - lame pare-pluie,
- y compris toutes sujétions.

Diamètre ; 15cm.

2.5 2 Grilles diam 15cm pour VB

Fourniture et pose d'un ventilation haute des caves, comprenant :

- percement soigné de la façades, compris raccords extérieur et rebouchage
 - tuyaux PVC diam 150mm pour VB, compris fixation sur mur et cheminement en partie basse
 - fourniture et pose de 2 grilles pour la ventilation basses des caves
 - cadre cornière
 - lame pare-pluie,
- y compris toutes sujétions.

Diamètre ; 15cm.

3 ETUDES

3.1 Etudes de chauffage / ventilation

3.1 1 Etudes de chauffage/VMC

Les études de chauffage / ventilation et les plans seront exécutés par un bureau d'études FLUIDES et comprendront les plans d'exécutions et le dimensionnement des ouvrages.